

SAINT - HUBERT

nature & mouvement

Juin 2020

INFO - EDITION SPECIALE

#consommezlocal Ils vous accueillent à Saint-Hubert



Le Saint-Gilles (St-Hubert)
Romain des Bois (St Hubert)
Le Coin Gourmand (St Hubert)
Le Basilic (St Hubert)
La Table des Champions (St Hubert)
Wenzhou City (St Hubert)
Il Diablo (St Hubert)
Le Chalet De La Foret (St Hubert)
Le Chalet (St Hubert)
Al Pele (Fourneau St Michel)
Auberge Du Prevost (Fourneau St Michel)



Point Break (St-Hubert)
Ketch'up (St Hubert)
Casse Dalle (St Hubert)
Maison Simar (St Hubert)
Pita Land (St Hubert)
Spécialités curry (St Hubert)



Folie Douce (St-Hubert)
Boutique Geoffrey (St Hubert)



Lunell (St Hubert)
Maryse Félix (St Hubert)



Bijouterie Goblet (St-Hubert)



L'Orchidée (St-Hubert)



Maison Joris (St-Hubert)
Dema (St-Hubert)



Cordonnerie Bodelet Andre (St-Hubert)



Le Code Bar (St-Hubert)
Le St-Hu'bar (St Hubert)



Le Camelia (St-Hubert)
Le Cor De Chasse (St Hubert)

+



Le 2G (St Hubert)
Les Gamines (Poix)
B&B Gaussignac (Hatrival)
Les 7 Fontaines (Awenne)
L'ancien Hopital (St Hubert)
Hôtel Le Saint-Hubert (Poix)



Génération Coiffure (St-Hubert)
Coiffure Brolet (St Hubert)
Coiffure Leclere Virginie (St Hubert)
Coiffure Beatif (St-Hubert)
Coiffure Isa-Tifs (St-Hubert)
Coiffure Bajot Regine (St-Hubert)
Coiffure Diminu-Tifs (St Hubert)
Coiffure Gris Perle (Arville)
Coiffure Douny Melissa (Arville)
Coiffure Nouvelle Apparence (Vesqueville)
Murielle Lozet (St-Hubert)
Vinciane Fourny (Arville)



Daisy Henneaux (St-Hubert)
La Coquetterie (Hatrival)
Noémie Etienne (St Hubert)
Fanny esthétique (St-Hubert)
K.L. Esthétique (Arville)



Vissky Tatoo (St-Hubert)

La suite de vos commerces en pages intérieures...

...besoin d'un renseignement sur ces commerces et indépendants ?

...Contactez l'ADL au +32 (0)61 68 97 39 ou adl@saint-hubert.be

#consommezlocal

Ils vous accueillent à Saint-Hubert (suite)

 **Optique Sonnet** (St-Hubert)

 **Voyages Rousseau** (St-Hubert)

 **Garage Borcy** (St-Hubert)

Garage Pierret Johan (St-Hubert)

 **Station Service Shell** (St-Hubert)

Lorent Pneus Point S (St-Hubert)



Ferme du Long Pré (St-Hubert)

OXFAM (St-Hubert)

Au Panier Garni (St-Hubert)

Chez Kiki (St-Hubert)

Night-shop (St-Hubert)

Nevetina (Arville)

 **Pêcheur Motos** (St-Hubert)

 **Complètement Ma'Boule** (Arville)

 **Librairie Poncelet** (St-Hubert)



 **Boucherie-charcuterie Benoit Gillard** (St-Hubert)

Renmans (St-Hubert)

Jardinerie Gilles Nicolas (St-Hubert)

 **Boulangerie Godfroid** (Arville)

Boulangerie Stoz (St-Hubert)

Boulangerie du Terroir (St-Hubert)

Pâtisserie Arnould (St-Hubert)



Agence Crelan (St-Hubert)

Gegi Assurances (St-Hubert)



I Assur (St-Hubert)

Borq Assur (St-Hubert)

 **Multipharma** (St-Hubert)
Pharmacie Delcourt (St-Hubert)



Agence Immobilière Sherlock Holmes (St-Hubert)

 **Trafic** (St-Hubert)

Carrefour Market (St-Hubert)

Aldi (St-Hubert)

Lidl (St-Hubert)

...besoin d'un renseignement sur ces commerces et indépendants ?
...Contactez l'ADL au +32 (0)61 68 97 39 ou adl@saint-hubert.be

N'hésitez pas non plus à contacter l'un des nombreux indépendants actifs sur la Commune de Saint-Hubert. Vous trouverez forcément le service que vous cherchez à 2 pas de chez vous.



Chèques commerces : achetez des chèques-commerces... Aidez nos commerçants... Gagnez entre 10 et 20% de pouvoir d'achat

Dans le but d'aider les ménages et commerces locaux, la Ville de Saint-Hubert octroie une aide sous forme de prime sur des chèques commerces. Pour la mise en place de cette aide la Ville s'est associée avec l'Agence de développement local de Saint-Hubert.

1. Commandez vos chèques auprès de l'ADL ! Chaque ménage peut solliciter un maximum de 4 chèques pour des commerces différents.
2. Le chèque commerce coûte 25 euros à son utilisateur. La Ville ajoute 2,5 euros. Un chèque d'une valeur de 27,50 euros est donc émis. Pour les 1.000 premiers chèques demandés, l'ADL ajoute également 2,50 euros et donc c'est un chèque de 30 euros qui est émis !
3. Les chèques peuvent être échangés dans les commerces de Saint-Hubert participants ! La liste des participants est reprise sur le site Internet de la Ville : www.saint-hubert.be

MA COMMUNE

Recrutements

LA VILLE DE SAINT-HUBERT RECRUTE :

Un commandant adjoint pour l'aérodrome de Saint-Hubert



Poste à pourvoir :

Un poste temps plein (38h00/semaine) en contrat à durée indéterminée en qualité de commandant adjoint pour l'aérodrome de Saint-Hubert.

Des prestations sont à prévoir certains week-ends, de ce fait, une flexibilité est demandée

L'échelle B1 ou D4 sera appliquée (suivant la possession ou non d'une licence de pilote).

Description de fonction :

Le commandant adjoint sera chargé de/d' :

- Assurer, en toute sécurité, la gestion opérationnelle et administrative d'un aérodrome de loisirs dans le cadre d'une équipe de 6 personnes (1 commandant principal, 3 commandants suppléants et 2 agents de piste).
- Participer à des tâches pratiques et venir, occasionnellement, en appui au personnel de maintenance.

Conditions d'accès à l'emploi :

- Être belge, citoyen européen ou titulaire d'un permis de travail
- Avoir une connaissance de la langue de la région linguistique jugée suffisante au regard de la fonction à exercer.
- Jouir des droits civils et politiques.
- Être de bonne conduite
- Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer, un examen médical auprès de MENSURA sera réalisé pour évaluer cette aptitude.
- Être âgé de 18 ans au moins.
- Être porteur des diplômes requis.
- Disposer d'un permis de conduire B et d'un véhicule.
- Être détenteur, au moment de l'engagement, d'un passeport APE (Aide Pour l'Emploi)

Compétences requises :

- Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur (CESS).
- Le certificat de radiotéléphoniste ou une licence de pilote sont un atout

L'agent en poste est tenu de passer le certificat restreint de radiotéléphoniste s'il ne le possède pas déjà, sous condition résolutoire du contrat.

Aptitudes liées à la fonction :

- Motivé, sérieux, rigoureux, discret.
- Esprit d'équipe développé.
- Bonne maîtrise des outils informatiques (WORD-EXCEL).
- Bonne connaissance de l'anglais parlé.
- Accepter une grande flexibilité dans les horaires de travail (longues journées en été, plus courtes en hiver).
- Accepter de travailler certains week-ends et jours fériés.

Dépôt des candidatures :

Le dossier de candidature doit être adressé au Collège communal de la Commune de SAINT-HUBERT (Place du Marché, 1 à 6870 SAINT-HUBERT) par pli recommandé (date de la poste faisant foi) ou par remise contre récépissé / par courriel pour le 10 juin 2020

Il doit comprendre :

- une lettre de motivation ;
- un CV détaillé illustré d'une photo récente ;
- un extrait de casier judiciaire (modèle 1) de moins de trois mois ;
- une copie du permis de conduire ;
- la copie du CESS ;
- le cas échéant : le brevet de radiotéléphoniste ;
- le cas échéant : La licence de pilote privé avion (PPL) ou ULM
- un Passeport APE valable

Pour toute information complémentaire :

Pour toute question relative à cette offre d'emploi, vous pouvez vous adresser directement à l'adresse suivante: info@sainthubert-airport.com ou par téléphone au 061/61.00.10

MA COMMUNE

Recrutements

LA VILLE DE SAINT-HUBERT RECRUTE :

Un(e) coordinateur
(trice) ATL

Poste à pourvoir :

Un poste mi-temps (19h00/semaine) en contrat à durée déterminée en qualité de coordinateur ATL.

L'échelle B1 sera appliquée (18 026,82 hors index)

Les candidats non retenus et ayant satisfaits aux conditions seront placés dans une réserve de recrutement d'une durée de 2 ans.

Description de fonction :

Le titulaire est chargé de la mise en place et de la dynamisation de la coordination de l'accueil temps libre sur le territoire de la commune, dans le respect des législations et des réglementations en vigueur et dans le respect de son cadre de travail déterminé par la convention ATL.

En collaboration avec l'Echevin en charge de cette matière et en articulation avec la Commission communale de l'accueil (CCA), il participe à la mise en oeuvre d'une politique cohérente de l'accueil de l'enfant pendant son temps libre.

La fonction s'inscrit dans une logique de travail en partenariat avec tous les opérateurs d'accueils organisant des activités pour les enfants principalement de 2,5 à 12 ans pendant les temps avant et après l'école, le mercredi après-midi et les congés scolaires.

Conditions d'accès à l'emploi :

- Etre belge, citoyen européen ou titulaire d'un permis de travail
- Avoir une connaissance de la langue de la région linguistique jugée suffisante au regard de la fonction à exercer.
- Jouir des droits civils et politiques.
- Etre de bonne conduite
- Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer, un examen médical auprès de MENSURA sera réalisé pour évaluer cette aptitude.
- Etre âgé de 18 ans au moins.
- Disposer d'un permis de conduire B et d'un véhicule.
- Être détenteur, au moment de l'engagement, d'un passeport APE (Aide Pour l'Emploi)
- Disposer au minimum d'un titre, diplôme ou certificat attestant d'une formation du niveau de l'enseignement supérieur de type court :

1. tout diplôme, titre ou certificat de fin d'études du niveau de l'enseignement supérieur, au minimum, de type court à orientation sociale, psychologique ou pédagogique de plein exercice ou de promotion sociale;

2° tout diplôme, titre ou certificat de fin d'étude du niveau de l'enseignement supérieur, au minimum, de type court d'une autre orientation, pour autant que le(la) titulaire de ce diplôme dispose aussi d'un des titres, brevets ou certificats suivants : a) brevet de coordinateur(trice) de centres de vacances (BCCV), délivré en vertu du décret du 17 mai 1999 relatif aux centres de vacances; b) brevet d'aptitude à la gestion de projets et de programmes culturels (BAGIC), délivré par l'administration de la culture et de l'éducation permanente du Ministère de la Communauté française; c) coordinateur(trice) de centre de jeunes, qualifié(e) de type 1 ou de type 2, reconnu(e) en vertu du décret du 20 juillet 2000 déterminant les conditions de reconnaissance et de subventionnement des maisons de jeunes, centres de rencontres et d'hébergement et centres d'information des jeunes et de leurs fédérations; d) brevet de coordinateur(trice) d'école de devoirs, délivré en vertu du décret du 28 avril 2004 relatif à la reconnaissance et au soutien des écoles de devoirs.

Compétences requises :

- Connaissance du cadre institutionnel et législatif du secteur de l'accueil de l'enfance ;
- Connaissance du réseau partenarial de la petite enfance; particulièrement l'ATL;
- Connaissance des bases du développement de la psychopédagogie de l'enfant de ses besoins ;
- La bureautique usuelle

Aptitudes liées à la fonction :

- Motivé, sérieux, rigoureux, discret.
- Esprit d'équipe développé.
- Accepter une grande flexibilité dans les horaires de travail
- Capacité de communication dans le but d'animer des réunions

Examen de recrutement :

Un entretien concernant les connaissances sera effectué par le jury.

Dépôt des candidatures :

Le dossier de candidature doit être adressé au Collège communal de la Commune de SAINT-HUBERT (Place du Marché, 1 à 6870 SAINT-HUBERT) par pli recommandé (date de la poste faisant foi) ou par remise contre récépissé au plus tard pour le 10 juin 2020 à 16 heures.

Il doit comprendre :

- une lettre de motivation ;
- un CV détaillé illustré d'une photo récente ;
- un extrait de casier judiciaire (modèle 2) de moins de trois mois ;
- une copie du permis de conduire ;
- un certificat de résidence ;
- une copie de diplôme
- un passeport APE

Pour toute information complémentaire :

florence.beaudoint@saint-hubert.be ou
louise.hartman@saint-hubert.be ou par téléphone au
061/26.09.76 – 78

MA COMMUNE

Urbanisme

ENQUÊTE PUBLIQUE AVIS A LA POPULATION

Projet de modification du Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique (PASH) n°2020/01

Le Collège communal porte à la connaissance de la population que le projet de modification du plan d'assainissement du sous-bassin hydrographique n°2020/01 est soumis à enquête publique.

La zone de la commune concernée par la modification de régime d'assainissement est la

Numéro de la modification	Commune	Zones concernées
06.23	Saint-Hubert	Rue de Mirwart à <u>Awenne</u>

Cette enquête publique est organisée conformément aux dispositions de l'article R.289 du Code de l'Eau et aux modalités fixées par le Livre 1er, Partie III, Titre III du Code de l'Environnement.

Des informations techniques sur ce dossier peuvent être obtenues auprès d'IDELUX Eau au 063/231.811.

La population est invitée à :

1. Consulter le dossier au bureau de l'urbanisme, chemin des étangs, 6, du 29 mai au 13 juillet 2020 inclus, ou sur le site www.spge.be - rubrique « PASH », sous-rubrique « Projet de modification 2020/01 ». La consultation peut se faire le lundi et le mardi matin de 8h30 à 12h00, le mercredi de 8h30 à 20h00 et le vendredi de 8h30 à 16h00, uniquement sur rendez-vous pris 24h à l'avance au 061/26.09.62.
2. Introduire par écrit ses observations et réclamations au collège communal à l'adresse suivante : Place du Marché, 1 à 6870 Saint-Hubert ou par mail : michele.matthys@saint-hubert.be avant le 13 juillet 2020. Tout courrier doit comporter le nom, l'adresse et la signature du réclamant.
3. Participer à la séance de clôture organisée le 13 juillet 2020 à 15 h à l'administration communale, salle du Conseil.

Affouages



La Ville de Saint-Hubert procédera à la distribution de 264 lots d'affouage, le samedi 20 juin 2020, de 8h30 à 12h00, à la salle communale, rue Général Dechesne à Saint-Hubert (entrée uniquement par la porte principale et sortie par l'arrière!)

Cette distribution concerne les chefs de ménage compris, par ordre alphabétique, entre **MAZY Philippe** et **ASSENT Eric**.

Les lots non retirés pourront être enlevés à l'hôtel de Ville jusqu'au vendredi 26 juin 2020 au plus tard.

Important : une seule procuration par personne sera acceptée, signée et accompagnée de la carte d'identité du cédant!

Veillez vous munir de votre propre carte d'identité ainsi que de la **somme exacte de 25,00 euros**.

Port du masque obligatoire et respect des distanciations sociales !

Ville de Saint-Hubert - Province de Luxembourg - Commune de Nassogne **Adjudication publique - Mise en location de chasses**

Les territoires de chasse suivants sont mis en location en adjudication publique :

1. Groupe 2 (Awenne/Arville) : 1.308,50 hectares

- o Lot 22 sur le territoire de Saint-Hubert
- o Lot 12 sur le territoire provincial
- o Lot 2 sur le territoire de Nassogne

2. Groupe 4 (Mirwart) : 861,90 hectares

- o Lot 24 sur le territoire de Saint-Hubert
- o Lot 14 sur le territoire provincial

3. Lot 27 (Enzie) - 37,6 hectares sur le territoire de Saint-Hubert

Dépôt des offres pour le 8 juin 2020 à 16 heures par courrier à l'adresse : Hôtel de Ville - Place du Marché, 1 - 6870 SAINT-HUBERT ou par courriel à l'adresse secretariat@saint-hubert.be. Il n'y a pas d'ouverture publique des offres. Il n'y a pas de droit de préemption pour les locataires sortants. En cas d'offres insuffisantes, les lots sont retirés.

Le cahier des charges et les cartes sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Saint-Hubert : www.saint-hubert.be ou sur simple demande à l'adresse : secretariat@saint-hubert.be. Plus d'infos :

- Sur les lots et le cahier des charges : Département de la Nature et des Forêts - Cantonnement de Saint-Hubert - 061/61.21.20 - dominique.pauwels@spw.wallonie.be

OUVERTURES

OPEN

Services communaux

Les services communaux (administration et travaux) restent accessibles aux heures habituelles (tous les jours de 8h30 à 16h00, permanence du service population le vendredi jusque 19h00 et le samedi de 9h00 à 12h00). L'accès aux services reste toujours limité aux demandes urgentes et essentielles. Prenez contact avec le service souhaité avant de vous déplacer.

Rappel : le port du masque est obligatoire dans les bâtiments communaux.

Numéros utiles

Etat – Civil – Population	061 26 09 71 – 72 – 73 - 74
Taxes	061 26 09 79
Facturation de l'eau	061 26 09 87
Recettes	061 26 09 88
Receveur	061 26 09 80
Service du personnel	061 26 09 76
Secrétariat	061 26 09 65 – 66
Travaux – urbanisme : division technique	061 26 09 83 – 84 - 85 - 62
Enseignement	061 26 09 76
Culture	061 26 09 67
Extra-scolaire	061 26 09 68
Ecopasseur	061 26 09 75
Plan de cohésion sociale	061 26 09 63

DIVERS

Avis aux exploitants agricoles

Afin de n'oublier personne lors de l'envoi de documents relatifs à la commission agricole, chaque exploitant sur le territoire de la commune de Saint-Hubert est invité à se faire connaître en s'inscrivant via l'adresse andre.lotin@saint-hubert.be

PCS

Pour le moment, les services "Toi, Moi, Nous", Repair Café, Donnerie et EPN restent toujours fermés.

Bibliothèque communale

mardi 10h à 18h; vendredi de 12h à 18h;
mercredi 13h à 17h; samedi de 13h30 à 17h30
jeudi de 10h à 12h;

Les consignes sont les suivantes : port du masque obligatoire; présentation des livres; rangement des livres dans un bac; désinfection des mains; accès à la bibliothèque

Recyparc

Depuis le **18/05**, tous les déchets acceptés avant la crise de COVID-19 sont à nouveau acceptés

Depuis le **23/05**, réouverture les samedis

Horaire :

Tous les jours de 13h00 à 19h00
Samedi de 9h00 à 18h00

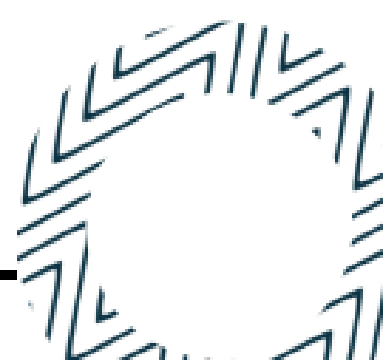


Fermé le 1er juin (Pentecôte)
Consignes de sécurité maintenues



Exercices militaires

Des exercices militaires sont organisés par La Défense sur le territoire de la Commune entre le 15 et le 19 juin 2020.



SANTE

Dr Carine Pierret
rue de Vesqueville 22
6870 Hatrival
061 22 56 88

Dr Maria Decoste,
rue Saint-Gilles 21,
6870 Saint-Hubert
061 61 11 14

Dr Michel Rifon
rue de Wacomont 38,
6870 Saint-Hubert
061 61 54 58



Dr Vincent Lange
Dr Céline Vanschepdael
Dr Oriane De Vleeschouwer
Dr Marielle Moors

Maison médicale L'homme et Santé
rue de la Comane 17B
6870 Saint-Hubert
061 86 02 33

SERVICE DE GARDE DES PHARMACIES

La liste des pharmacies de garde du centre Ardenne est affichée à chaque pharmacie. Vous pouvez également consulter le site : www.pharmacie.be ou appeler le 0903/99.000 24h/24 et 7 jours/7 (1,50 EUR/Min)

1er juin

Familia Petitjean Neufchateau Rue Lucien Burnotte 8 061/277175

WE des 06 et 07 juin :

Multi Henneaux Libin Rue du Commerce 27 061/655161

WE des 13 et 14 juin :

Phcie Bruliau Neufchateau Chaussée de Recogne 58 061/277048

WE des 20 & 21 juin :

Phcie Recogne Recogne Avenue de Bouillon 78 061/233082

WE des 27 & 28 juin :

Familia Petitjean Neufchateau Rue Lucien Burnotte 8 061/277175

Infirmières à domicile

F. ZEVENNE : 0494 70 07 20

C. JACOB : 0499 12 08 56

C. DELMONT : 0493 73 20 59

M. HAZARD : 0499 18 61 28

C. SOYER : 0472 86 76 12 J.

GOMEL : 0476 22 73 95

A. FERON : 0471 07 72 22

Infirmier/ères indépendant/es P. ROSSIGNON : 0497 80 87 02 B. CASPAR : 0471 55 22 29
« Bien vivre chez soi »

Infirmières indépendantes

C. KECH : 084 36 66 26

F. HEINE : 0479 06 08 91

ASD (Aide et Soins à Domicile) : 061 23 04 10 (Mesdames Anie Duchêne et Ivelyse Hornard)

CROIX ROUGE de Belgique

- MCR Centre Ardenne : 061 222 333

- réservation d'un transport : 0498 51 74 03

- location de matériel (lit, tribune, béquilles...) : 061 222 333

Urgences : 112

VOS CONSEILLERS COMMUNAUX

Collège communal

CAP 2018	HENNEAUX Jean-Luc - Bourgmestre	0479 79 0581 jeanluc.henneaux@saint-hubert.be
CAP 2018	HENNEAUX Pierre - Echevin	0476 27 5111 pierre.henneaux@saint-hubert.be
CAP 2018	PIERLOT Patrick - Echevin	0496 23 9410 patrick.pierlot@saint-hubert.be
CAP 2018	HENNEAUX Anne - Echevine	0494 12 4725 anne.henneaux@saint-hubert.be
CAP 2018	NICOLAS Céline - Echevine	0475 22 1561 celine.nicolas@saint-hubert.be
CAP 2018	ADAM André- Président du CPAS	0496 50 74 14 andre.adam@saint-hubert.be

Conseil communal

Dyn@m'lc	NEUVENS Didier	0475 45 02 33 didier.neuvenus@saint-hubert.be
PluS	PIERRET Séverine	0496 96 58 54 severine.pierret@saint-hubert.be
Dyn@m'lc	BOSENDORF Dominique	0497 48 20 16 dominique.bosendorf@saint-hubert.be
Cap 2018	COLLETTE Arnaud	0499 20 16 12 arnaud.collette@saint-hubert.be
Dyn@m'lc	MARCHAL Joseph	0475 47 05 53 joseph.marchal@saint-hubert.be
Cap 2018	PALIZEUL Christine	0496 78 39 97 christine.palizeul@saint-hubert.be
Dyn@m'lc	SLACHMUYLDERS Jean-François	jean-francois.slachmuylders@saint-hubert.be
Cap 2018	PICARD Pauline	0491 74 75 07 pauline.picard@saint-hubert.be
Dyn@m'lc	PENOY Dominique	0478 49 10 66 dominique.penoy@saint-hubert.be
PluS	GILSON Philippe	0496 69 49 97 philippe.gilson@saint-hubert.be
Cap 2018	BROCARD Jean-Louis	0495 99 13 83 jean-louis.brocart@saint-hubert.be
Dyn@m'lc	JAUMIN Georges	georges.jaumin@saint-hubert.be
